des Princes &c. Juin 1726. toute sureté pour l'Autorité, & pour la Personne même des Rois.

Car voici quels étoient ces abus autorisez par le sens propre & naturel, & par la lettre du Texte de cette Bulle, si l'on en croit l'affreuse énumeration que ces mêmes accusateurs en ont faite.

(c) Le Dogme de la toute-puissance de la vo- c Acte d'ablonté de Dieu sur le cœur des hommes....con pel de Mr. le damné dans les Propositions des saints Pères qui Card. de N. l'expriment .... (d) la necessité de la foi dans le p. 11. 69 Inst. Mediateur attaquée, la distinction des deux allian- Past. p. 3. 4. ces méconnue, le grand précepte de l'amour de s. eg. 6. Dieu ANEANTI dans ses raports LES PLUS ESSENTIELS, d Prelim. la sainte severité de la Morale Evangelique éner- p. 15. vée, les Loix les plus communes & LES PLUS INDISPENSABLES dans l'administration du Sacrement de Penitence contredites ouvertement ... les principes d'où dépendent & LA SÛRETE' DES Rois & la tranquillité des peuples atraquez, & presque détruits, (e) parce que cette Bulle (discient encore ces momes accusateurs) donne atteinte aux P. 24. maximes d'où dépend le soutien de l'Etat, & la sûreté de la Personne sacrée de nos Rois; & ils ajoutoient aussi, (f) que cette Bulle alienoit de plus en plus l'esprit des nouveaux réunis, qui croyoient que le Pape avoit voulu interdire aux Fideles la lecture des Livres saints.

Pour peu que l'on fasse attention au raport manifeste que la plúpart des douze Articles ont avec chacun des chefs de cette calomnieuse accusation, & de cette horrible énumeration d'abus détestables AUTORISEZ par le sens propre & naturel de la Bulle, & par la lettre de son Texte, si l'on en croit les accusateurs, l'on verra avec la plus grande évidence, que ces 12. articles n'ont été formez que dans l'unique dessein de persuader à tout le monde

e Prelim.

f 1bid. p. 15.